Ziglôbitha,
Revue des **A**rts, **L**inguistique,
Littérature & **C**ivilisations
Université Peleforo Gon Coulibaly - Korhogo

Étude contrastive d'erreurs d'accord des participes passés au lycée : avoir et verbes pronominaux

Harouna DIOR
Université Cheikh Anta DIOP, Dakar, Sénégal
diorharouna47@gmail.com

Résumé : Le Sénégal a choisi le français comme langue officielle et langue par laquelle passe presque l'essentiel de son enseignement. Mais souvent, sa maîtrise à l'écrit et à l'oral pose d'énormes difficultés aux apprenants qui utilisent plus les langues nationales dans les échanges quotidiens. Constatant les différentes maladresses que font les élèves dans leur expression, cet article entre dans le cadre de la didactique du français et met l'accent sur les difficultés relatives à l'accord du participe passé avec « avoir » et les verbes pronominaux. Il insiste sur le pourcentage d'erreurs de ces différents accords en passant par une étude contrastive des trois niveaux (2nde, 1ère, Terminale)
Mots-clés : Apprenants, français, erreurs, pourcentage, participe passé.

Abstract : Senegal has chosen French as the official language and the language through which almost most of its education passes. But often, fluency in writing and speaking poses enormous difficulties for learners who use national languages more in daily interactions. Noting the various blunders that students make in their expression, this article falls within the framework of French didactics and emphasizes the difficulties relating to the agreement of the past participle with "having" and pronominal verbs. He insists on the percentage of errors of these different chords by going through a contrastive study of the three levels (second, first, Terminal)
Keywords : Leaners, French, errors, percentage, past participle

Introduction

Depuis quelques années, au Sénégal, le niveau en français des étudiants et élèves est décrié. À tort ou à raison, le système éducatif sénégalais mouvementé ces décennies, le niveau des enseignants, la qualité des enseignements et la face nocive de l'internet sont visés comme les premières causes de cette disgrâce. Quelles que soient les causes, il est à constater, selon une majorité, que le niveau des apprenants a considérablement chuté. D'ailleurs, pour elle, cela concernerait tous les niveaux, de l'élémentaire au secondaire vu que les lacunes sont traînées au fur et à mesure et emportées aux paliers supérieurs. Ces maladresses sont aussi perceptibles aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. C'est d'ailleurs dans ce cadre que s'inscrit cet article qui revient sur un problème récurrent que rencontrent les apprenants au secondaire à savoir l'accord des participes passés. Dans cette étude, l'accent sera mis aux accords du participe passé avec l'auxiliaire avoir et ceux avec les verbes pronominaux en comparant les pourcentages d'erreurs pour

chaque cas entre les classes de 2nde, 1ère et Tle. Nous nous demandons alors quels sont les accords les moins maîtrisés. Mais aussi quel niveau souffre le plus pour chacun des cas étudiés. Le comprendre permettrait aux enseignants et aux apprenants, chacun en ce qui le concerne, de chercher des solutions idoines afin d'éviter ce nombre pléthorique de manquements relatifs à l'accord des participes passés avec avoir et les verbes pronominaux. Et pour ce travail, nous formulons les hypothèses suivantes :

- L'accord du participe passé constitue un sérieux problème aux lycéens ;
- Dans presque tous les niveaux d'accord, même des plus simples, des errements sont notés.

1. Cadre théorique

Que cela soit le cas de l'orthographe lexicale (l'écriture des mots pris isolément) ou l'orthographe grammaticale (l'écriture des mots en relation des uns des autres, phénomènes d'accord d'un mot vers un autre), les apprenants semblent éprouver d'énormes difficultés. Les sciences de dictée et les maladresses souvent rencontrées dans les copies le prouvent clairement. Dans cette étude, il sera question de l'orthographe grammaticale qui, selon Isabelle Gauvin(2011) est « à la croisée de la phonologie, de la morphologie, de la syntaxe, mais également de la sémantique ».N'a-t-elle pas justifié « vêtue » dans « vous êtes vêtue » par le fait que « vous » peut être un « vous » de respect ?

En ce qui concerne notre article, l'accent sera mis aux accords des participes passés avec l'auxiliaire avoir et avec les verbes pronominaux. Si avec les verbes pronominaux, généralement c'est « être » qui est utilisé dans les temps composés, pour les autres verbes, le choix de l'auxiliaire peut poser problème. C'est pourquoi Poisson-Quinton et al. (2002 :116) rappellent que le choix de l'auxiliaire est essentiel du fait que selon qu'on ait « avoir » ou « être », les principes d'accord varient. D'ailleurs, à propos de l'emploi des auxiliaires, Leena-Mari Mäkinen (2019) distingue les cas suivants à propos de l'emploi de « être » :

- Pour les verbes intransitifs de déplacement comme dans « nous sommes partis » ;
- Pour le changement d'état comme dans « ils sont divorcés » ;
- Pour les verbes pronominaux comme dans « ils se sont regardés ».

Cependant, pour un même verbe, les deux auxiliaires peuvent être employés selon les contextes. Illustrons ce volet par ces deux exemples dans lesquels, pour le premier, « sortir » est un verbe transitif, et pour le second, il est un verbe intransitif. Voici les exemples :

- Le Président de la République a sorti de gros moyens pour lutter contre la covid-19 (transitif) ;
- Le Président de la République est sorti par la grande porte (intransitif).

1.1. Avoir

À propos de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir, il faudra tenir compte de trois aspects dans cette sous-partie. Il s'agit de la présence ou non d'un COD mais aussi de la position de ce complément par rapport à l'auxiliaire. Ainsi, trois cas se présentent. Le premier dans lequel nous notons l'absence d'un complément d'objet direct(COD) comme dans l'exemple suivant : « J'ai compris» ; le deuxième dans lequel, cette fois-ci il y a effectivement COD mais qui est placé après le verbe comme dans : « J'ai acheté des oranges » et le troisième, plus exigeant, dans lequel le COD se place avant l'auxiliaire comme dans le cas suivant : « Les mangues que j'ai achetées ». Des trois cas, le dernier est le plus maltraité d'autant plus qu'en plus d'ignorer que le pronom relatif reprend un COD, les apprenants ont du mal à connaître le genre de ce COD. Savoir identifier le COD semble être une compétence capitale. Marie-Josée Daviau (2013) citant Boivin et Pinsonneault (2008 :109) souligne clairement à propos de l'accord du PP avec : « *le PP employé avec avoir reçoit ces traits d'accord du noyau de son GN complément direct, si ce CD précède le participe. Dans tous les autres cas, le PP reste invariable* ».

Donc, le cas qui mérite d'être clairement étudié est celui dans lequel le COD se place avant. Mais bien avant, il semble opportun de revenir sur les différents cas possibles dans lesquels le COD se place avant ou après l'auxiliaire.

Figure 1 : Avec « avoir » présence ou non et place du COD

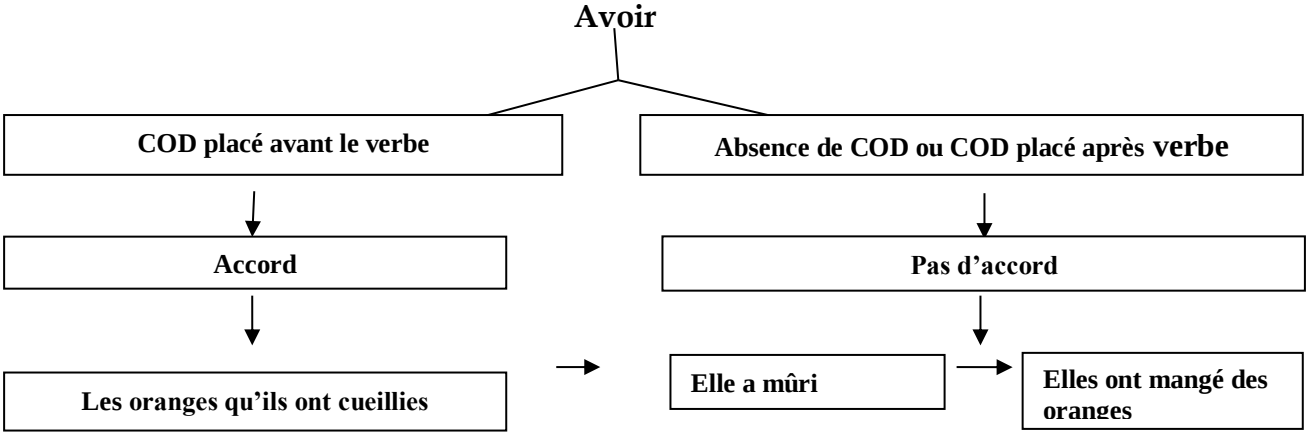

Mais en ce qui concerne les cas dans lesquels le COD se place avant, retenons ces quelques contextes dans cette figure :

Figure 2 : Avec « avoir », cas dans lesquels le COD se place avant

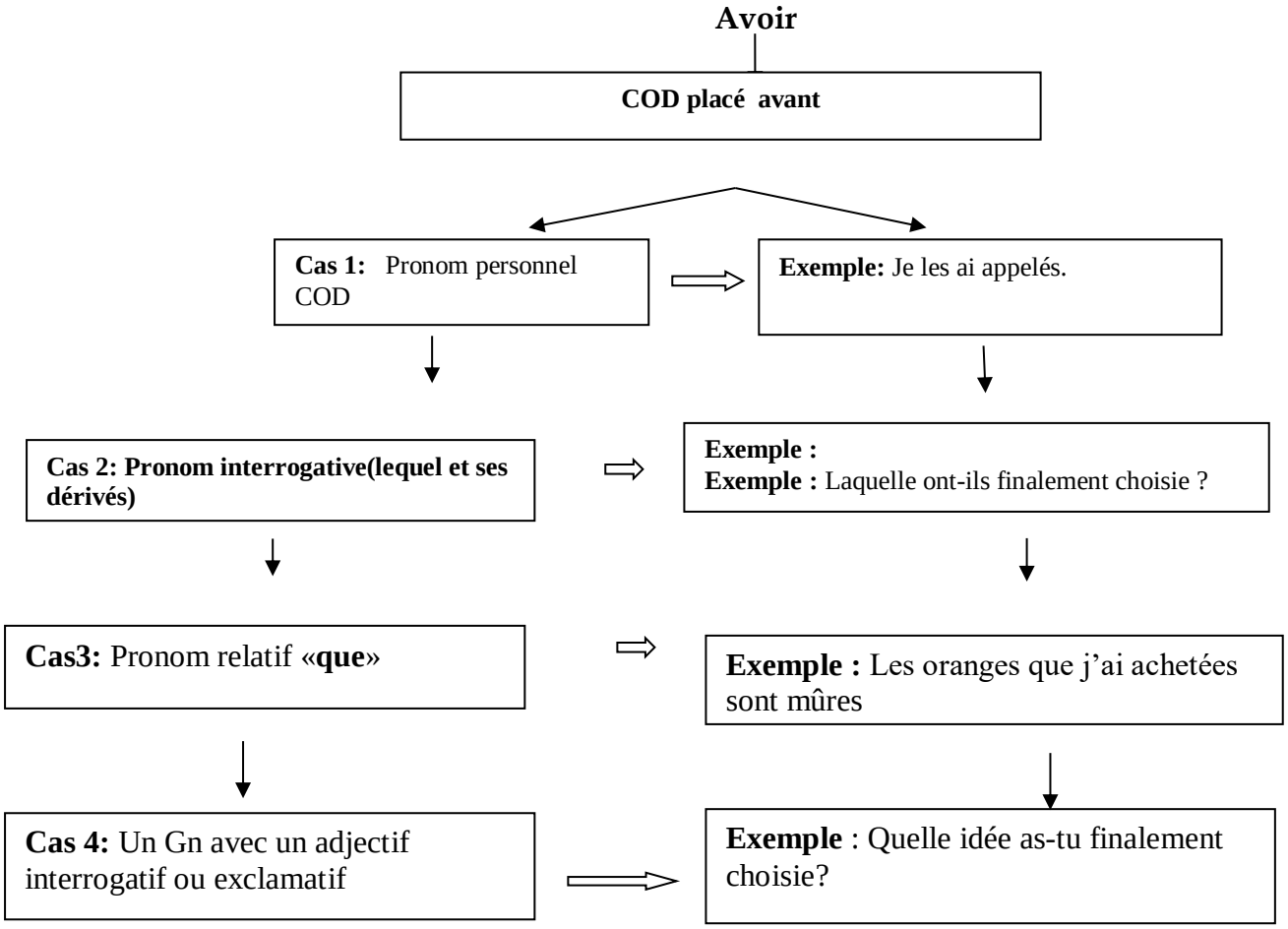

Cependant, sous forme de remarque, il est judicieux de revenir sur quelques cas dans lesquels le participe passé employé avec « avoir » reste invariable. Voici quelques exemples :

- Les verbes intransitifs comme « coûter, valoir, peser, mesurer, courir, régner » sont invariables s'ils sont employés avec « avoir » et au sens propre. Par exemple, dans la phrase suivante « les kilomètres qu'il a couru » il n'y a point d'accord du participe passé parce que le verbe « courir » est employé au sens propre. Cependant, l'accord devient une nécessité si le même verbe est utilisé au sens figuré comme dans le cas suivant : « Les dangers qu'il a courus sont multiples ».

- Les verbes impersonnels ou ceux non impersonnels mais employés impersonnellement. Pour ces deux exemples « La chaleur qu'il a fait aujourd'hui est sans précédent » et « Que de combats il a fallu pour en arriver la ! » , « fait » et « fallu » n'ont pas varié du fait qu'ils sont à la tournure impersonnelle.
- Les participes passés « voulu », « dû », « su », « pu », « pensé », « permis », « prévu » , employés avec « avoir » , restent invariables lorsque l'objet direct est un infinitif ou une proposition à sous-entendre après eux. Dans ce cas, le pronom relatif est effectivement COD du verbe sous-entendu (et non du PP). Proposons deux exemples : « Il a fourni tous les efforts qu'il a pu (fournir ou donner sous-entendu) » ou « Elle n'a jamais été l'épouse qu'il avait cru (qu'elle était sous-entendu).
- Pour les PP suivis d'un infinitif, il y a accord du PP si le COD fait l'action comme dans l'exemple suivant : « La fille que j'ai vue danser est merveilleuse ». Cependant, si le COD ne fait pas l'action, le PP reste invariable comme le précise l'exemple suivant : « La salsa que j'ai vu danser est magnifique ». Le COD ne faisant pas l'action puisque la salsa est une danse occasionne le non-accord du PP.

1.2. Les verbes pronominaux : classification et formes d'accord

Selon Joëlle Gardes-Tamine (2012) même s'il existe plusieurs types de verbes pronominaux avec des fonctions variées, il faut au moins reconnaître qu'ils partagent le pronom conjoint et le fait d'être conjugué avec l'auxiliaire être dans les temps composés. Il est donc important de rappeler qu'un verbe pronominal est un verbe qui se conjugue avec un pronom personnel de la même personne que le sujet ; ce qui entraîne l'emploi de l'auxiliaire être aux temps composés. Voici un exemple patent pour nous illustrer : « **Tu »** (pronom personnel sujet à la 2ème personne du singulier) + « **te »** (pronom conjoint à la 2ème personne du singulier) **regardes**= le verbe « **se regarder** » contrairement à la phrase « **Tu me regardes** » dans laquelle « **Tu »** et « **me »** ne représentent pas la même personne. Pour ce dernier cas, il s'agit du verbe « **regarder** ». Par ailleurs, il nous semble opportun de rappeler que les verbes pronominaux sont de deux types : les verbes essentiellement pronominaux (VEP) et les verbes occasionnellement pronominaux (VOP). Pour les VEP, ils s'accompagnent toujours du pronom conjoint à l'infinitif. Autrement, sans le « s » conjoint, le verbe n'existe pas comme les infinitifs suivants : s'agenouiller, s'évanouir, se souvenir de… Quant aux VOP, ils peuvent exister sans ce pronom conjoint : ils sont pronominalisés selon nos besoins. Proposons ces quelques cas : Se laver (laver existe) ; se rendre (rendre existe) ; se chercher (chercher existe).L'existence

de ces deux types confirment que tout verbe pronominal est soit essentiellement pronominal soit occasionnellement pronominal. Néanmoins, pour un bon accord des participes passés des verbes pronominaux, ils sont repartis en classes selon le rôle que joue le pronom conjoint.

Les classes de verbes pronominaux

Quatre classes sont à noter en ce qui concerne les verbes pronominaux

- **Les verbes pronominaux de sens réfléchi**

Pour ces VP, l'action réalisée par le sujet retourne à ce dernier. Dans cet exemple « Il se blesse », il faut noter que l'action est faite par « il » à « il ».Dans le cadre du sens réfléchi, il s'agit d'un sujet au singulier qui exerce une action sur lui-même. Dans certains cas, le critère réfléchi peut être mis en exergue par « **s** »+ le préfixe « auto ». Par exemple, dans certains pays, il n'est pas rare d'entendre dire : « il s'est autoproclamé Président de la République ». Cela veut dire qu'il a décerné cette fonction à lui-même. Voilà une petite liste de ces réfléchis formulés à partir de la combinaison du pronom réfléchi « s » et le préfixe « auto » : s'autocritiquer, s'autofinancer, s'autoaffilier.

- **Les verbes pronominaux de sens réciproque :**

Pour qu'il y ait une réciprocité, il faut au moins deux éléments. C'est pourquoi, pour les réciproques, l'action réalisée par le sujet 1 impacte le sujet 2 et vice versa. Les intéressés exercent les actions les uns sur les autres et tous sont concernés. L'exemple suivant « Salif et Rama se parlent » montre clairement que Salif et Rama sont aussi bien locuteur qu'interlocuteur selon qui détient la parole. Selon Joëlle Gardes-Tamine (2012), les réciproques peuvent être paraphrasées par « mutuellement », « réciproquement », « l'un l'autre », « les uns les autres ». Cependant, elle rappelle que souvent certains emplis restent ambigus comme dans l'exemple suivants : « Ils se sont plaints (*mutuellement ou chacun de son côté*).Cependant il est opportun aussi souligner que certains verbes comme « se succéder », « s'enchaîner », « se suivre » sont classés dans cette catégories sans qu'ils n'expriment effectivement une réciprocité mais une consécutivité. D'ailleurs, l'auteur de *La grammaire-syntaxe* les considère comme ayant un sens successif. I est clair que dire : « ils se sont succédé au trône » ne dénote aucune réciprocité mais que l'un a pris la place de l'autre (pas d'action inverse). Dans certains cas, le critère réciproque est mis en exergue par l'emploi de « s » + le préfixe « entre ». Cela montre que les deux sujets sont concernés réciproquement. Par exemple, dans la phrase suivante : « Les deux pays continuent de s'entre-déchirer(ou s'entredéchirer) », nous remarquons clairement qu'il y a une

réciprocité dans ces hostilités ou une destruction mutuelle. Voici une liste de ces cas de réciproques créés par l'emploi de « s » + le préfixe « entre » : s'entre-détruire, s'entretuer, s'entredévorer,

- **Les verbes pronominaux de sens passif**

Dans ce cas, le sujet ne fait pas de l'action comme dans la formation passive. En termes clairs, il faut rappeler que pour le cas de ces verbes pronominaux, le sujet subit l'action. Voici un exemple : « Les journaux se sont bien vendus cette semaine ». Cela revient à dire que les journaux ne font pas l'action de « se vendre » mais que les gens les ont vendus.

- **Les verbes essentiellement pronominaux**

La particularité de ces verbes est qu'ils n'existent qu'à la forme pronominale c'est-à-dire qu'ils sont toujours accompagnés du pronom réfléchi « s ».Les verbes comme s'agenouiller, se souvenir, s'envoler, s'absenter, s'esclaffer. Pour ces exemples de verbes, la construction pronominale n'est pas occasionnelle comme le cas de voir (se voir), regarder (se regarder), chercher (se chercher)…Mais il ne suffit pas de placer un pronom réfléchi devant un verbe pour en faire un verbe pronominal.

Accord du participe passé des verbes pronominaux

À propos de l'accord du participe passé des verbes pronominaux, il faut considérer deux cas :

- **Le cas des pronominaux réfléchis et réciproques**

Avec les réfléchis et les réciproques, pour bien accorder le participe passé, il faut obligatoirement savoir si le pronom réfléchi « s » est le COD et qu'il se place avant le participe. Si c'est le cas, il y a accord avec le COD. Illustrons ce type d'accord par l'exemple suivant : « Elle s'est blessée » : cette formulation peut être traduite par « Elle a blessé elle ». Cela précise clairement que le pronom réfléchi « s » est, dans ce cas, COD qui se place avant le participe.

Pour comprendre de ce que représente « s » et sa position, considérons la phrase suivante : ' Elle s'est rasé la tête ».Cette phrase pouvant être traduite par : « Elle a rasé la tête à elle ou sa tête) » précise clairement que « la tête » est le COD et que par conséquent « s » ne l'est pas COD. C'est pour cette raison qu'il n'y a pas eu d'accord.

Cette précédente règle s'applique aux réciproques. Avec la phrase « Elles se sont frappées », traduisons-la par « L'une a frappé l'autre / L'autre a frappé la première ».Le pronom réfléchi « s » étant alors COD exige l'accord de **frappées**.

Cependant, si le « s » n'est pas COD et qu'il y a un COD qui se trouve après le participe passé, il n'y a pas d'accord comme dans la formulation suivante : « Ils se sont changé **des propos aigre-doux** ».

COD

Pour cette rubrique, il y a lieu à comprendre que pour certains verbes, le pronom réfléchi est non un COD mais un COI. Proposons quelques exemples de verbes pour lesquels le pronom »s » est COI : se plaire, se téléphoner, se succéder…Employons ces verbes dans des phrases : « Les années se sont succéd**é** » (l'année x succède à l'année y) ; « Ils se sont téléphon**é** » (l'un a téléphoné à l'autre ; donc « s » est un COI) : « Elles se sont plu » (l'une a plu à l'autre et réciproquement donc « s » est un COI). Par contre, si on accorde la formulation suivante « Elles se regard**ées** » c'est parce qu'on pose les questions « elle regarde qui » ? « L'autre regarde qui » ? Donc « s » est COD. C'est ce qui justifie l'accord.

Le cas des passifs et des essentiellement pronominaux(les subjectifs)

L'accord des pronominaux de sens passifs et les subjectifs, l'accord est plus simple puisqu'il se fait en genre et en nombre avec le sujet. Voici quelques exemples :

- Elles se sont abstenu**es** de parler fort (accord avec le sujet « elles » qui est au féminin pluriel). Il s'agit d'un verbe essentiellement pronominal ;
- Les mangues se sont vendu**es** cher aujourd'hui (accord avec le sujet « les mangues » qui est féminin pluriel). Il s'agit d'un verbe pronominal de sens passif.

2. Méthodologie

Pour mieux cerner le débat, nous avons administré un questionnaire de 180 élèves dont 60 pour chacun des niveaux 2nde, 1ère et Tle. Les questions sont relatives aux différents accords des verbes pronominaux mais aussi ceux des verbes employés avec « avoir ». Notre objectif étant de faire constater le degré de difficultés des apprenants pour accorder correctement les participes passés, nous avons proposé une liste de verbes à accorder. Les questions sont reparties comme suit :

- Accord avec « avoir » (sans COD, avec COD qui se place avant ou après le verbe) ;

- Accord du PP des verbes pronominaux (avec les 4 classes des verbes pronominaux à savoir les réciproques, les réfléchis, les passifs et les subjectifs).
  Cette démarche nous a permis d'avoir les résultats suivants :

2.1. Résultats

Sous forme de graphiques, nous reviendrons sur le taux d'erreurs d'accords du PP dans chaque niveau. Présentons d'abord les graphiques de chacun des cas avant de le commenter.

Étude contrastive du taux d'erreurs d'accords du PP avec « avoir »

- **Graphique 1 : Pourcentage d'erreurs « avoir » sans COD**

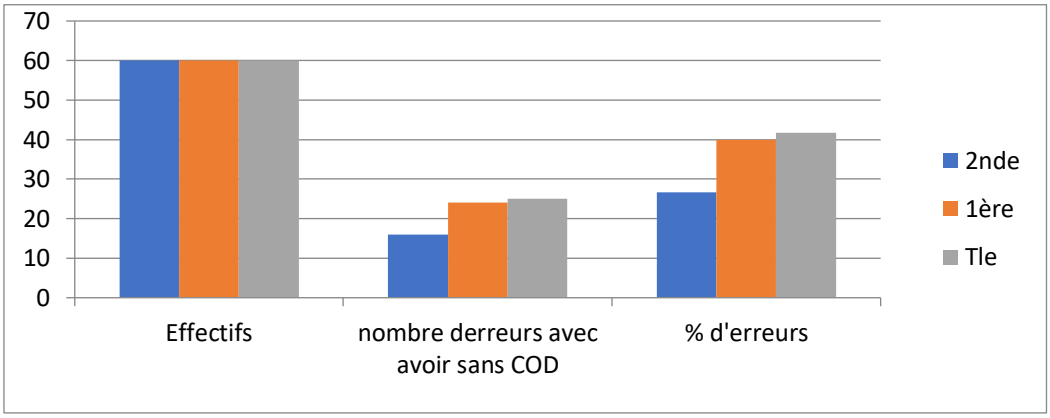

- **Graphique 2 : Pourcentage d'erreurs avec « avoir » plus COD placé après**

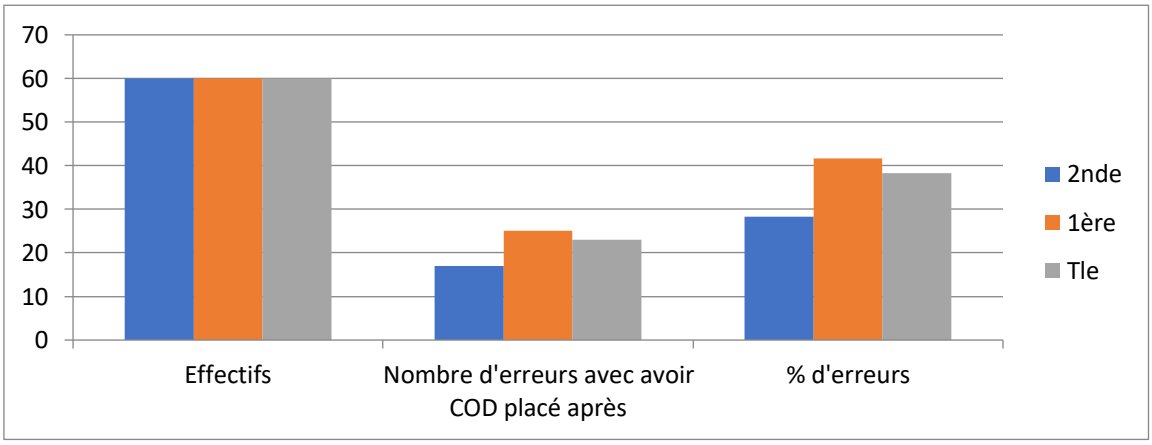

- **Graphique 3: Pourcentage d'erreurs avec « avoir » plus COD placé avant**

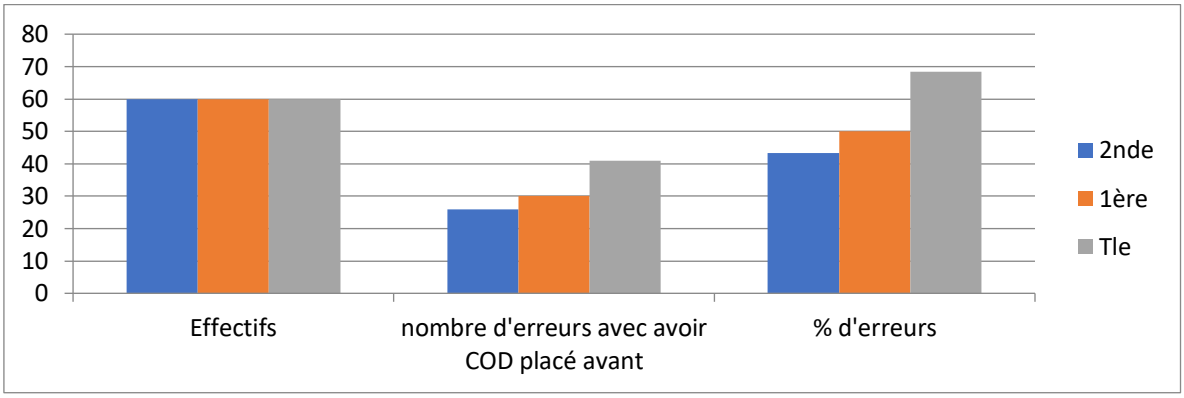

Ces trois figures qui reviennent sur le degré d'erreurs à propos de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir montrent clairement que même avec les accords avec « avoir » les plus simples à savoir l'emploi seul du participe passé ou avec le COD placé après, les apprenants éprouvent des difficultés. Comme le précisent les pourcentages d'erreurs suivants concernant l'accord du PP avec « avoir » sans COD et avec COD placé après le verbe, il faut remarquer que le degré d'erreurs n'est pas négligeable puisque pour tous les trois niveaux étudiés, il a dépassé 20%.Pour le cas du participe passé employé seul, les résultats se présentent comme suit : 2nde :26,66%, 1ère :40%, Tle : 41,66% alors que pour celui du PP employé avec « avoir » avec un COD placé après, les degrés d'erreurs se présentent comme suit : 2nde : 28,33%, 1ère : 41,66% et Tle: 38,33%. Pourtant, l'accord avec « avoir » sans ou avec COD placé après, font partie des accords les moins compliqués.

L'autre remarque pertinente, d'après l'analyse de ces tableaux est que les élèves de seconde, en ce qui concerne l'accord avec « avoir », s'en sortent mieux puisque leur taux d'erreurs est moins élevé que celui même des élèves de Terminale comme nous le montre le tableau suivant intitulé « pourcentage d'erreurs relatives à l'accord avec l'auxiliaire avoir ».

Niveaux	**Sans COD**	**Avec COD placé après**	**Avec COD placé avant**
2nde	26,66%	28,33%	43,33%
1ère	40%	41,66%	50%
Tle	41,66%	38,33%	68,33%

Ces statistiques montrent que les apprenants de la Terminale souffrent plus de l'accord avec « avoir ». Pour tous les trois volets, en terminale les pourcentages d'erreurs sont plus élevés. Cette situation pourrait soulever l'idée selon laquelle il faut continuer l'enseignement de la grammaire au secondaire. Le constat est clair : les élèves de la seconde semblent être mieux à l'aise en ce qui concerne l'accord avec « avoir ». Ces derniers viennent fraichement de la troisième où les cours d'orthographe, de grammaire et de conjugaisons sont inscrits dans le programme.

Étude contrastive du taux d'erreurs d'accords des pp des VP

- **Le cas des réfléchis**

Graphique 4: Pourcentage d'erreurs avec l'accord des VP de sens réfléchi avec S comme COD

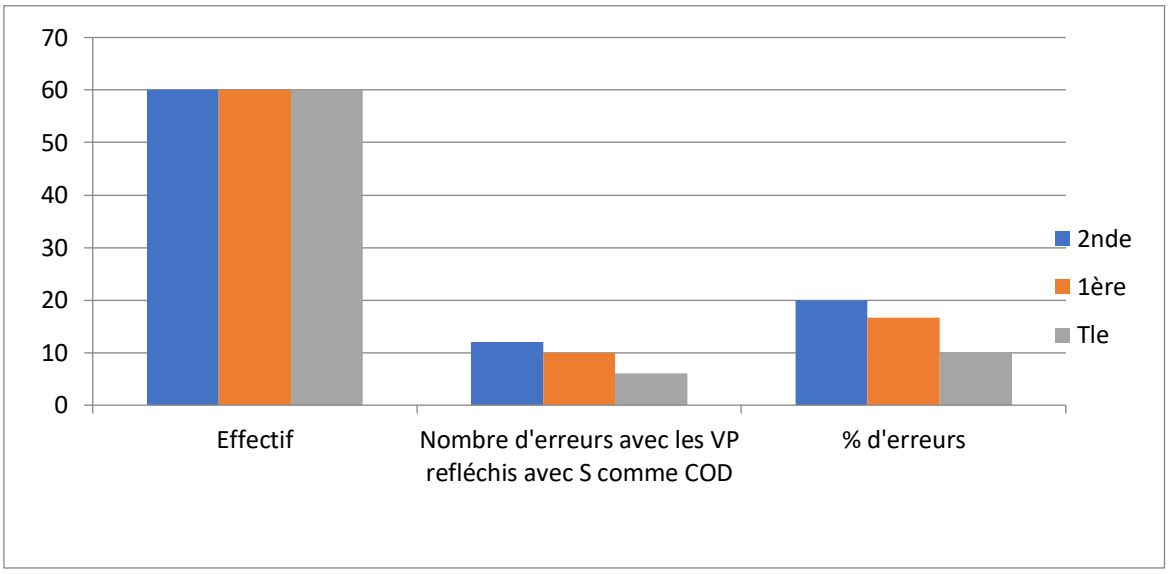

Graphique 5: Pourcentage d'erreurs avec l'accord avec les VP de sens réfléchi avec S comme non COD

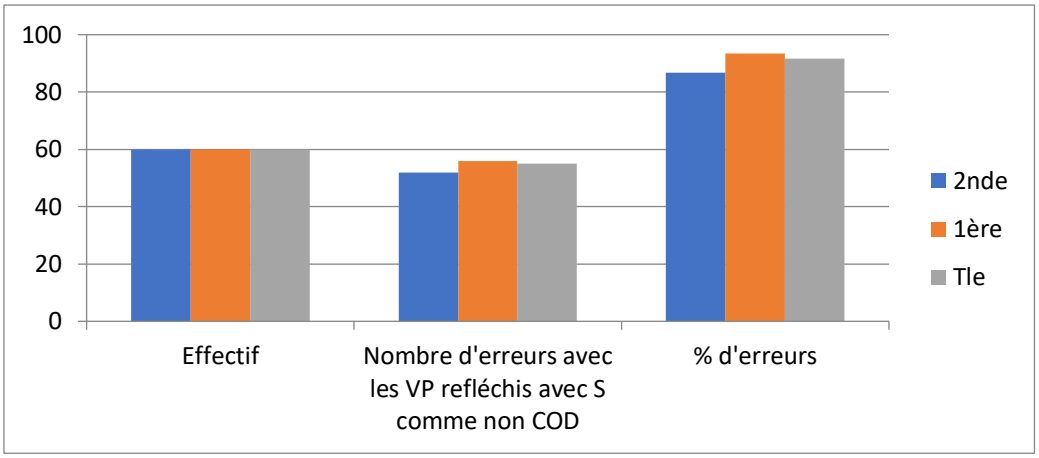

Il nous faudra combiner les figures 4 et 5 pour confirmer clairement qu'en ce qui concerne l'accord des participes passés des verbes pronominaux de sens réfléchi, le pourcentage d'erreurs est plus important quand « S » n'est pas complément d'objet direct. Pour ce cas précis, les maladresses dépassent 85% dans tous les niveaux du secondaire. De la 2nde à la Terminale, les pourcentages d'erreurs se présentent comme suit : 86,67%, 93,34% et 91,66%. Par ailleurs, nous remarquons que presque tous les élèves ont faussé l'accord du participe passé dans la phrase suivante : « Elle s'est brossé les dents ». Sans savoir que « S » n'est pas COD dans ce cas précis, Ces apprenants ont ajouté « e » à « brossé », l'accordant, par conséquent, au féminin. Le problème est lié à l'identification du « S» comme COD. Cette identification est très significative dans la phase « accord ».

Par contre, pour le cas de l'accord du participe passé des verbes pronominaux réfléchis dans lesquels « S » est complément d'objet direct, certes des écarts sont notés mais à de degrés moins important que celui précédent. Pour ce cas, le taux d'erreurs ne dépasse pas 20%. De la 2nde à la Terminale, voici les pourcentages respectifs des erreurs concernant l'accord des participes passés des verbes pronominaux de sens réfléchi avec « S » comme COD : 20%, 16,66% et 10%.

- **Le cas des réciproques**

Graphique 6 : Pourcentage d'erreurs avec l'accord des VP de sens réciproques avec « S » comme COD

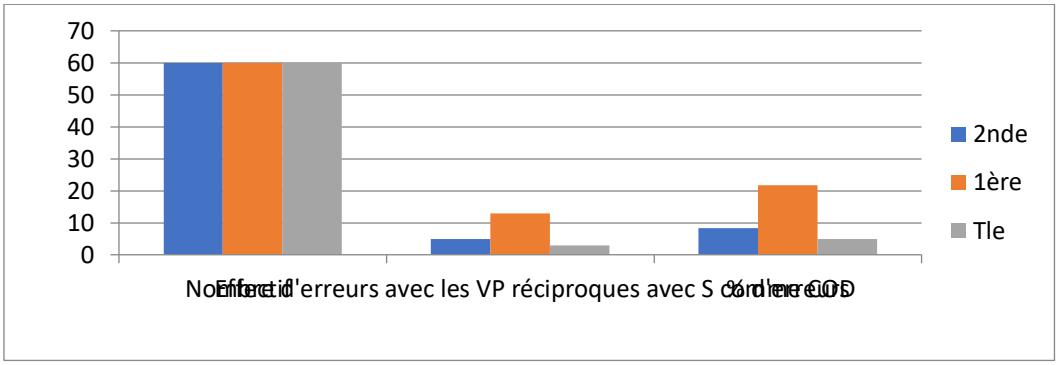

Graphique 7 : Pourcentage d'erreurs avec l'accord des VP de sens réciproque avec « S » comme non COD

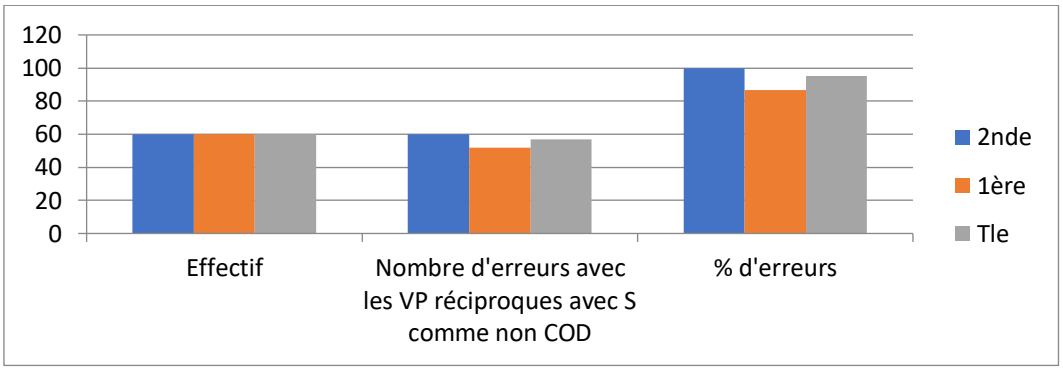

En ce qui concerne les VP de sens réciproques, les figures 6 et 7 rappellent clairement que les apprenants rencontrent d'énormes difficultés pour distinguer « S » COD et « S » non COD. Comme avec les réfléchis (avec « S » comme non COD), les réciproques où « S » n'est pas COD aussi causent beaucoup plus de difficultés aux apprenants. Pour le confirmer, il faut rappeler qu'en 2nde le pourcentage d'erreurs est de 100% contre 86,67% en 1ère et 95% en Tle. En guise d'illustrations, il faut préciser que la phrase la plus « touchée » est la suivante : « Elles se sont parlé » pour l'accord de laquelle ont rencontré d'énormes difficultés. Tous ont presque accordé de cette façon : « parlées ».Ils ignorent que le pronom « S » dans cet exemple précis n'est pas COD. Cette formulation est opposable à celle-là : « Elles se sont appelées » où « S » est un COD autorisant alors l'accord avec lui.

Par contre, concernant les réciproques avec « S », le pourcentage d'erreurs est largement en dessous puisqu'à part la 1ère qui a 21,66%, en 2nde, il est de 8,33% contre 5% en Tle. Ces statistiques montrent que ce volet de l'accord du PP des VP semble être parmi les plus maîtrisés par les apprenants.

- **Le cas des VP de sens passif**

Graphique 8 : Pourcentage d'erreurs avec l'accord des verbes pronominaux de sens passif

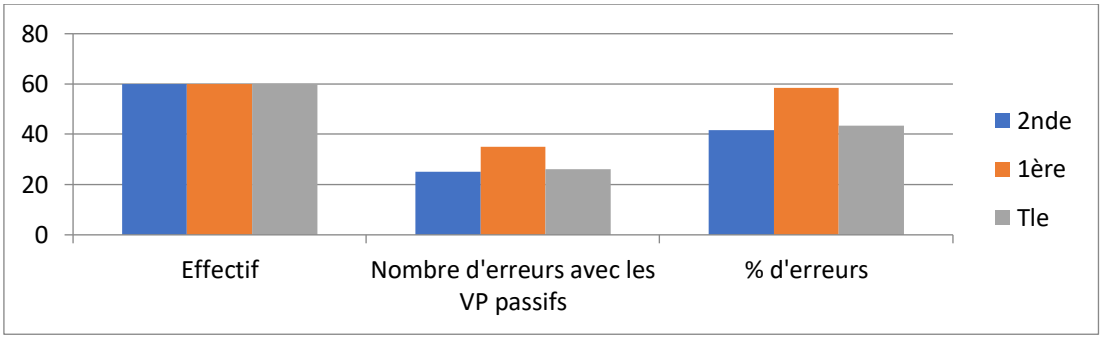

Le pourcentage élevé relatif aux accords des participes passés des VP de sens passif souligne à suffisance que l'accord des PP constitue « une bête noire » aux apprenants. Ces derniers ne sont même pas à l'aise avec l'accord des passifs qui, pourtant, est soumis à une règle très simple ; l'accord se faisant avec le sujet. Nous remarquons que pour tous les niveaux du secondaire, le pourcentage d'erreurs a dépassé 40%. Les statistiques relatives aux erreurs se présentent comme suit : 2nde (41,66%), 1ère (58,33%) et Tle (43,33%). Néanmoins, nous avons remarqué que ces problèmes d'accord à propos des passifs sont souvent liés à une non maîtrise du genre du sujet comme dans le cas suivant : « les oranges se sont vendues cher cette année ». Pour ce cas précis, beaucoup d'apprenants ont omis le « e » car ne sachant si « orange » est un nom masculin ou féminin.

- **Le cas des subjectifs(ou essentiellement pronominaux)**

Graphique 9 : Pourcentage d'erreurs avec l'accord des verbes essentiellement pronominaux

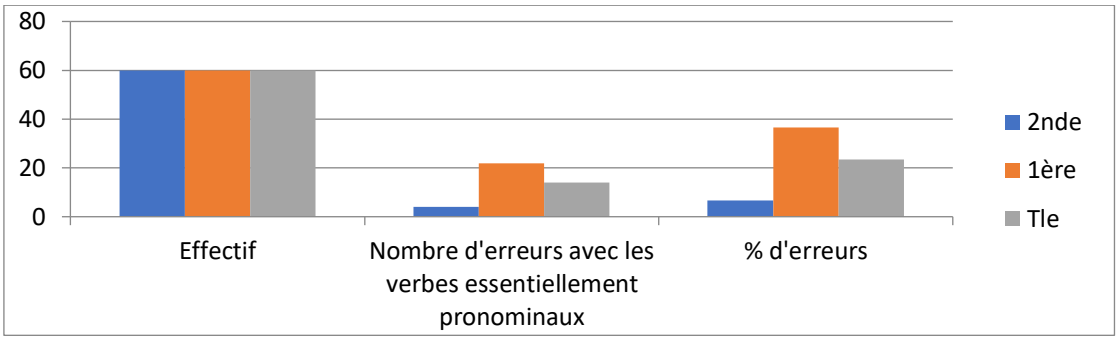

Comme les VP de sens passif, les subjectifs ont un système d'accord très simple puisque leurs participes passés s'accordent en genre et en nombre avec le sujet. C'est pourquoi les pourcentages d'erreurs de 36,66% en 1ère et 23,33% en Tle demeurent très significatifs même si en 2nde les erreurs ne représentent que 6,66%. Par ailleurs, il faut que nous avons rencontré des apprenants qui ont eu des difficultés dans l'orthographe des mots suivants :***cueillées** (pour cueillies), ***voyé** (pour vu),***souvenés** (pour souvenus). Pour le cas de ces apprenants, le problème majeur n'est pas l'accord mais l'incapacité à écrire correctement les mots.

3. Discussion

Cet article revient sur une étude contrastive relative aux pourcentages d'erreurs à propos de l'accord des PP. Le constat est donc là : tous les niveaux du secondaire éprouvent des difficultés en ce qui concerne l'accord des PP avec avoir et les VP. Nous n'avons voulu nous intéresser qu'aux maladresses relatives aux accords même si une autre étude pourrait mettre l'accent sur les causes de ces différents écarts notés chez les apprenants. Ce travail nous a permis de disposer de quelques constats. Pour ces derniers, nous notons que pour l'accord avec « avoir », le pourcentage est moins important en 2nde. Étant donné que ce niveau est plus proche de la troisième (où les cours de grammaire, de vocabulaire, d'orthographe et de conjugaison se font), nous nous demandons s'il ne serait important de continuer ces cours au lycée. D'ailleurs pour beaucoup de cas d'accords, les erreurs sont plus fréquentes en Tle qu'en 2nde comme dans les cas suivants :

- **Avec « avoir » sans COD**
- 2nde (26,66%) contre Tle (41,66%, **Graphique** 1)
- **Avec « avoir » COD placé après**
- 2nde (28,33%) contre Tle (38,33%, **Graphique** 2)
- **Avec « avoir » COD placé avant**
- 2nde (43,33) contre Tle (68,33%, **Graphique** 3)
- **Avec VP de sens réfléchi avec « S » comme non COD**
- 2nde (86,67%) contre Tle(91,66%, **Graphique 5)**
- **Avec les VP de sens passif**
- 2nde (41,66%) contre Tle(43,33%, **Graphique 8)**

- **Avec les verbes essentiellement pronominaux**
- 2nde (6,66%) contre Tle (23,33%, **Graphique 9)**

Tous ces constats font clairement remarquer qu'en Terminale, les difficultés liées à l'accord du participe passé avec avoir et les verbes pronominaux sont plus significatives. Cette situation soulève la question à savoir s'il ne faudrait, jusqu'en Terminale, continuer enseigner les cours de grammaire, d'orthographe, de conjugaison afin d'aider les apprenants à se familiariser davantage avec les différentes règles.

Conclusion

Ce travail revient largement sur quelques cas relatifs à l'accord du participe passé. L'étude a porté sur les erreurs que commettent les apprenants concernant l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir et les verbes pronominaux. Que ce soit avec « avoir » ou avec les verbes pronominaux, les écarts existent à des degrés divers. Ensuite, l'étude est revenue sur une comparaison des pourcentages d'erreurs entre les niveaux choisis. Nous confirmons alors que l'accord du participe passé de façon générale constitue un problème majeur pour les élèves du moyen-secondaire. Cet article pourrait être le début d'une large étude sur les causes et les solutions de ces différentes maladresses ou sur les autres accords présentant des difficultés aux apprenants.

Bibliographie

Boivin, Marie-Claude & Pinsonneault. 2008. *La grammaire moderne : descriptions et éléments par sa didactique*. Beauchemin. Montréal.

Cruaz, Claude et al.2012. *Études pour une rationalisation de l'orthographe française : l'accord du participe passé*. Lambert-Lucas.

Daviau, Marie-Josée.2013. *Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir et précédé du pronom CD EN : accord ou non-accord ?* Mémoire présenté comme une exigence partielle de la maîtrise en Linguistique. Université du Québec à Montréal.

Gardes-Tamine, Joëlle. 2012. *La grammaire-syntaxe (5è éd)*. Armand Colin. Paris.

Gauvin, Isabelle. 2011. *Interactions didactiques en classe de français : enseignement/apprentissage de l'accord du verbe en première secondaire*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, option didactique. Université de Montréal, faculté des sciences de l'éducation, département de didactique.

Mäkinen, Leena-Mari. 2019. *La maîtrise de l'accord du participe passé : étude contrastive entre francophones et apprenants de FLE finnophones*. Université de Helsinki, département des langues/français.

Poisson-Quinton, Sylvie & Mimran, Reine & Mahéo-le Coadic, Michèle. 2002. *Grammaire inexpliquée du français*. CLE International/VUEF.

https://people.unica.it consulté le 17-04-2021

https://multigram.ulb.ac.be/fra/Verbes_pronominaux consulté le 04-08-2021